

FOLLOWEFOW

Le mot du Président

Cher lecteur,

L'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) a récemment fait un état des lieux de la situation économique mondiale du secteur. Ce rapport met en évidence que plus de 50% de la production mondiale de vin à lieu dans l'UE et que plus de 60% des exportations de vin proviennent de l'UE. De quoi être fiers !



Ceci est bien la preuve que les instruments dont nous disposons au niveau européen sont efficaces. Je pense tout particulièrement aux programmes nationaux de soutien au secteur viticole et dans ce cadre aux fonds de promotion dans les pays tiers. Il est donc indispensable de maintenir dans la future PAC des aides ciblées, dynamiques et positives pour l'ensemble de la filière et qu'il n'y ait pas d'entraves dans l'utilisation des fonds de promotion dans la période de programmation qui débutera en 2019.

Il est aussi important de rappeler que dans l'UE plus de 60% de la production de vin est sous signe de qualité et qu'en terme de valeur cela représente plus de 80% de la production européenne. Sans IG il n'y aurait donc pas de viticulture européenne.

Néanmoins, tous n'est pas rose et la viticulture européenne doit faire face à des défis capitaux dans les prochains mois : le maintien dans la future PAC de ses spécificités (fonds, outils de régulation, politique de qualité, définition du vin), le développement d'une législation européenne sur l'étiquetage des ingrédients et de la valeur nutritionnelle qui sauvegarde le marché intérieur ; des accords commerciaux qui reconnaissent et protègent nos noms.

Cette newsletter fait un point rapide des plus importants dossiers qui mobilisent les vins IG. Je vous souhaite une très bonne lecture,

Bernard Farges, Président d'EFOW

Le vin face à l'étiquetage des ingrédients et des calories

Les associations européennes représentant les secteurs des boissons alcoolisées, dont EFOW fait partie, ont remis le 12 mars dernier au Commissaire européen à la santé, M. Andriukaitis, leur proposition d'auto-régulation sur l'information au consommateur des ingrédients et de la valeur nutritionnelle.

Confrontés aux spécificités du produit et du secteur, nous avons fait le choix d'une solution moderne qui répond à une double nécessité : bien informer les consommateurs et permettre à tous les acteurs du secteur, y compris aux plus petits vigneron, de mettre en place ce nouveau dispositif. Contrairement à d'autres boissons alcoolisées, le vin est un produit agricole qui évolue constamment. Ce n'est pas un produit industriel standardisé et le vigneron doit adapter sa vinification pour produire le meilleur vin possible.

Les membres d'EFOW s'engagent dans une démarche qui va permettre d'indiquer soit sur la bouteille, soit en ligne, les calories par 100ml et les ingrédients. Nous espérons que la Commission européenne, qui actuellement analyse notre proposition, mesurera l'importance des avancées faites par notre secteur qui n'a rien à cacher et qu'elle transformera notre proposition en loi pour préserver le Marché Unique afin que les mêmes règles s'appliquent à tous les vins, y compris à ceux des pays tiers.

www.efow.eu



Le Brexit et les Indications Géographiques

Le Royaume-Uni est un grand pays consommateur de vin (i.e. 6ème marché mondial). En 2017, il était le 2ème importateur mondial de vin en volume - derrière l'Allemagne - et le 2ème en valeur - derrière les USA. En termes de valeur, les importations proviennent essentiellement de la France, de l'Italie, de l'Australie, de l'Espagne et de la Nouvelle Zélande. Pour les vins européens c'est un marché-clé, en particulier dans le haut de gamme.

EFOW est préoccupée quant à la continuité de la protection des IG sur ce marché-clé. Contrairement aux marques et aux autres droits de propriété intellectuelle (DPI), la question de la protection des IG n'a pas pu être réglée par les négociations à ce jour. Le Royaume-Uni n'a pas donné son accord à la proposition de l'UE de garantir dans l'accord de retrait la protection des droits existants pour les IG. Le Royaume-Uni a l'ambition de négocier des accords commerciaux avec des pays tiers, dès sa sortie de l'UE, et cible des pays tels que les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande où la protection des IG est un point particulièrement sensible. Nous craignons une prise en otage de nos IG viticoles mais également la perspective d'une dilution de leur protection au Royaume-Uni.

L'utilisation du cuivre en viticulture

L'utilisation des composés de cuivre en tant que substance phytosanitaire, fait actuellement l'objet d'une réévaluation au niveau européen. Dans les mois à venir, la Commission devra faire une proposition sur le renouvellement de son homologation pour les 7 années à venir qui sera soumise au vote des États membres. Le cuivre est aujourd'hui le fongicide par excellence utilisé pour le traitement de nombreuses vignes. Il n'existe pas à ce jour, de meilleur traitement contre ces maladies. De plus, le cuivre est l'un des piliers de la protection phytosanitaire accepté même en agriculture biologique.

EFOW estime qu'une interdiction d'utilisation du cuivre aurait des impacts dramatiques sur la production de vin au niveau européen et particulièrement pour la viticulture biologique. A court terme, le secteur n'a aucune autre substance à sa disposition pour faire face aux maladies de la vigne, maladies qui se sont accentuées avec le changement climatique.

La viticulture réfléchit à des alternatives pour assurer sa durabilité. C'est ainsi qu'elle s'est activement investie dans la Recherche & le Développement afin d'étudier le dépérissement de la vigne. Le secteur se penche également sur la culture de cépages résistants qui fait l'objet de plus en plus d'expérimentations.



L'ALE UE-Mercosur : un challenge pour la protection des IG viticoles

Le dernier round de négociation - 24/27 avril 2018 - a mis en évidence que le chapitre IG est loin d'être achevé et qu'il se révèle comme l'un des points les plus compliqués à régler dans le cadre de ces négociations. Le bloc sud-américain continue à insister fortement pour que ses opérateurs puissent continuer à produire et commercialiser des vins avec nos noms, parmi lesquels on trouve nos IG viticoles les plus notoires telles que Rioja, Champagne, Porto, Prosecco, Bordeaux et bien d'autres.

EFOW invite la Commission à faire preuve d'intransigeance car nous ne pourrions pas accepter un accord qui autorise l'usurpation de nos IG. Les membres d'EFOW estiment qu'il vaut mieux prolonger les négociations afin d'avoir un accord solide plutôt que de signer à tout prix un accord politique sans garantie sur la protection des IG dans le mois à venir.

European Federation
of Origin Wines **EFOW**

“Because origin
matters”

EFOW est une association basée à Bruxelles qui représente les vins avec appellation d'origine et/ou indication géographique auprès de l'Union européenne. EFOW est la voix des vins européens d'origine auprès des institutions européennes et internationales; elle milite pour une meilleure protection et promotion des vins d'origine tant au sein de l'UE qu'à travers le monde.

Les membres d'EFOW sont les associations nationales en charge des vins d'origine en Espagne (CECRV), en France (CNAOC), en Hongrie (HNT), en Italie (FEDERDOC) et au Portugal (IVDP).

www.efow.eu

**FÉDÉRATION EUROPÉENNE
DES VINS D'ORIGINE**

18 Place Ambiorix | B-1000 Bruxelles
T +32 2 733 50 60 | info@efow.eu